



www.cnrs.fr

Cahier des normes graphiques

Édition 2008

Au moment où le **CNRS** se dote d'un **plan stratégique à l'horizon 2020** et d'une nouvelle organisation, il nous est apparu nécessaire d'adopter une **nouvelle identité visuelle**.

Au-delà du changement graphique, cette identité modernisée a pour objectif d'**accroître la visibilité de l'organisme en France**, en **Europe** et à l'**international** dans le contexte actuel d'évolution de la recherche.

Le **CNRS**, **acteur majeur** de la recherche, est **dynamique, innovant, structurant, référent** et **proche** de tous les autres acteurs de la recherche dans le cadre d'un **idéal commun de développement** et de **transmission des connaissances**.

Pour traduire les missions et les objectifs de notre organisme, vous trouverez dans ce document toutes les règles à respecter lors de la réalisation de tous vos outils de communication. Clairement **organisé, simple d'utilisation** et **très complet**, ce livret vous présente pratiquement tous les cas d'utilisation de l'identité du **CNRS**.

Pour une prise de parole **claire** et **cohérente** de l'organisme, et une **visibilité accrue** auprès de tous nos partenaires, **il est impératif de vous y référer pour chacun de vos travaux** et le cas échéant de le communiquer aux différents prestataires directement impliqués dans leur réalisation.

Pour toute précision, hésitation, aide ou suggestion, n'hésitez pas à consulter la direction de la communication qui vous apportera son soutien.

Respecter les normes graphiques du CNRS, c'est pour chacun d'entre nous se faire **représentant de l'organisme** dans son **ensemble** en permettant son **identification immédiate, claire et forte**.

Arnaud Benedetti

Directeur de la communication

SOMMAIRE

I - LES OUTILS IDENTITAIRES	P. 04 à 16
I / 1 - Le logotype et la signature	P. 06 à 10
I / 2 - Le bloc marque	P. 11 à 13
I / 3 - Le bandeau marque	P. 14 à 16
 II- LES APPLICATIONS DE L'IDENTITÉ	P. 16 à 28
II / 1 - La papeterie	P. 17 à 23
II / 2 - Les plaquettes et affiches	P. 24 à 26
II / 3 - Le web	P. 27
II / 4 - Les objets	P. 28

I - LES OUTILS IDENTITAIRES

Les principes généraux P. 05

I / 1 - Le logotype et la signature P. 06 à 10

- La construction P. 06

- La gamme couleurs P. 07

- Les déclinaisons P. 08

- Les utilisations P. 09 à 10

I / 2 - Le bloc marque P. 11 à 13

- La construction P. 11

- Les utilisations P. 12

- Les typographies et normes d'écritures P. 13

I / 3 - Le bandeau marque P. 14 à 15

- Les principes d'utilisation et la construction P. 14

- Les déclinaisons possibles P. 15

Les principes généraux

Le système identitaire se construit sur la base des principes qui ont présidé à l'élaboration du logotype. Le logotype est certes la partie visible et récurrente d'un système identitaire mais ce dernier est également constitué de différents outils comme le bloc-marque, le bandeau-marque, les couleurs... Voici présentés brièvement ces outils, vous les retrouverez en détail dans les pages suivantes.

- Un logotype et une signature.



Une force signalétique.

Le logotype est le pilier central de toute prise de parole. Afin de lui donner plus de puissance visuelle, l'acronyme CNRS et sa signature "dépasser les frontières" ont été inscrits dans une forme de couleur sombre. Nous avons ainsi un ensemble dense, ramassé qui permet une utilisation sous une seule et même forme quel que soit le support à signer.

Attention, le nouveau logotype n'utilise plus le développé "centre national de la recherche scientifique". De ce fait, l'explication de l'acronyme ne peut et ne doit plus être associée au logotype d'aucune manière.

Quand l'utiliser ?

Son utilisation est expliquée des pages 6 à 10.

- Un bloc marque.

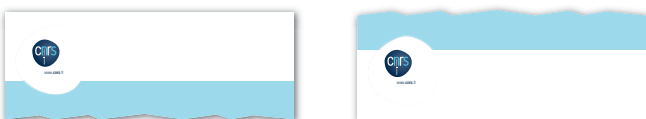


Le bloc marque est constitué d'une forme ombrée, qui reprend les contours du logotype, au sein de laquelle il vient se loger.

Quand l'utiliser ?

Sa construction et son utilisation sont précisées des pages 11 à 13.

- Un bandeau marque.



Le bandeau marque est un cadre essentiel pour le logotype. Il se positionne en haut de page ou bas de page. Il est le garant de la bonne lisibilité, et visibilité du logotype en lui offrant un espace d'expression important.

Quand l'utiliser ?

Sa construction et son utilisation sont précisées en pages 14 et 15.

I / 1 - Le logotype et la signature - la construction

- Le logotype en quadrichromie.



Puissance graphique favorisant la mémorisation du signe.

La forme, très novatrice, évoque la matière mise à disposition des chercheurs par notre planète, son environnement et ses ressources. Une matière malléable et souple, prête à se livrer aux savoirs et expertises de la recherche scientifique comme la motte de terre glaise destinée à être travaillée par les mains habiles du sculpteur.

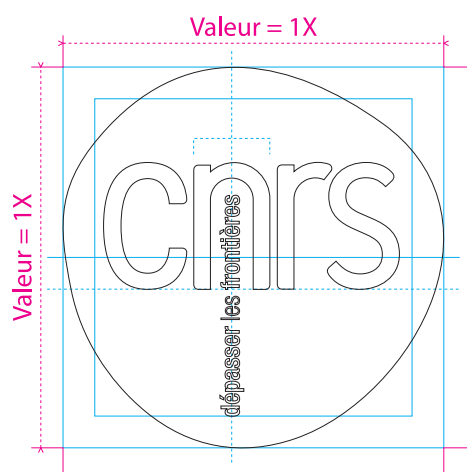
Simplicité, diversité, anticonformisme.

Le choix des caractères en bas de casse pour l'acronyme CNRS permet de démythifier l'organisme. L'institution démontre ainsi sa volonté de se rendre plus accessible.

Enfin, l'accident visuel que représente la signature, "dépasser les frontières", intégrée dans un sens de lecture différent de celui, naturel, de l'acronyme, démontre la capacité de l'organisation à se détacher des usages courants et sa capacité à aller vers des champs inexplorés propres à l'exercice de ses missions de recherche.

Attention, le nouveau logotype n'utilise plus le développé "centre national de la recherche scientifique". De ce fait, l'explication de l'acronyme ne peut et ne doit plus être associée au logotype d'aucune manière.

- La grille de construction du logotype



L'architecture du logotype se construit autour d'une valeur X (X est égal à la taille totale du logotype).

La base-ligne "dépasser les frontières" est écrite dans la typographie HelveticaNeue Condensed et est justifiée au centre du "n".

I / 1 - Le logotype et la signature - la gamme couleurs

• Les couleurs institutionnelles de l'organisme

bleu clair :



Références CMJN
C60 M00 J10 N00
Références Pantone®
7458 C
Références adhésif
3M 100-600

Références RVB
R98 V196 B221
Références RAL
RAL 6027

bleu anthracite :



Références CMJN
C100 M80 J30 N50
Références Pantone®
2965 C
Références adhésif
3M 100-27

Références RVB
R00 V41 B75
Références RAL
RAL 5011

bleu anthracite clair :



Références CMJN
C80 M60 J30 N00
Références Pantone®
5405 C
Références adhésif
-

Références RVB
R69 V100 B135
Références RAL
-

La gamme des couleurs institutionnelles du CNRS est principalement composée de 2 couleurs : le bleu clair et le bleu anthracite. Cependant, pour la version en quadrichromie du logotype, une troisième couleur vient s'ajouter : le bleu anthracite clair. Ce dernier est alors seulement utilisé dans le dégradé de la forme.

• Les couleurs des instituts

rose "Insu" :



Références CMJN
C16 M93 J03 N00
Références Pantone®
674 C
Références adhésif
3M 100-599

Références RVB
R205 V36 B129
Références RAL
RAL 4003

orange "In2p3" :



Références CMJN
C03 M76 J100 N00
Références Pantone®
158 C
Références adhésif
3M 100-717

Références RVB
R229 V89 B04
Références RAL
RAL 2000

Les couleurs institutionnelles du CNRS sont complétées par une couleur pour chaque institut. Lors de l'édition de ce document, seuls les deux instituts présentés ci-dessous existent. A chaque création d'un institut, une nouvelle couleur lui sera alors attribuée.

À noter !

Les départements utilisent les couleurs de l'organisme.

I / 1 - Le logotype et la signature - les déclinaisons

- Les versions du logotype à utiliser en fonction de sa taille.

Le logotype en quadrichromie se décline en 3 versions représentées ci-dessous :
une française, une internationale (base-line anglaise), et une "filaire" dans le cas où la taille du logo est inférieure à 22 mm.

Quand l'utiliser ?

Le logotype seul (hors bandeau marque ou bloc marque) s'utilise dans le cadre de partenariats, sur les documents d'édition des laboratoires et sur les objets promotionnels. Pour tout autre cas, le logotype doit impérativement se positionner soit dans le bloc marque soit dans le bandeau marque.



Version française : si X est supérieur ou égal à 22 mm.



Version internationale : si X est supérieur ou égal à 22 mm.



Version "filaire" : si X est inférieur à 22 mm.

- Les tailles minimales.



Taille minimale du logotype en quadrichromie : X = 10 mm.



Taille minimale du logotype en monochromie : X = 8 mm.

cnrs | dépasser les frontières

Version "écrite" pour les zones inférieures à 8 mm.

À noter !

Important : la version "écrite" s'utilise lorsque le logotype minimum (8 mm) est encore trop gros pour marquer une zone spécifique (ex. : tranche d'un DVD slim). Elle peut s'employer avec ou sans base-line en fonction de la place disponible.

I / 1 - Le logotype et la signature - les utilisations

• Les utilisations autorisées.

La version française du logotype est utilisée pour les exemples ci-dessous.

Les déclinaisons couleurs ici présentes s'appliquent aussi aux versions internationale et "filaire" du logotype.



sur fond blanc



sur fond coloré



sur fond blanc



sur fond coloré



sur image "clair"



sur image "foncé"



sur fond coloré "clair"



sur fond coloré "foncé"



sur fond blanc



sur fond noir

Version quadrichromie :

Le logotype en quadrichromie ne peut être utilisé que sur fond blanc et sur bleu clair CNRS (voir page 07).

Version bichromie :

Ce logotype s'utilise dans deux cas :

- lors d'une impression économique en deux couleurs pantone (uniquement celles du CNRS : P2965 et P7458),
- lorsque le type d'impression utilisé ne permet pas d'avoir un rendu acceptable du dégradé (exemple : sérigraphie avec une trame importante).

Version monochromie sur fond photographique et fond de couleur (laboratoires et partenariats) :

Dans le cadre d'une utilisation par un partenaire, le logotype monochrome doit être préféré à toute autre version. Les partenaires pourront ainsi l'exploiter sans risque d'erreur sur n'importe quel support.

À noter : le texte de la version blanche utilise le bleu anthracite du CNRS.

Version noir et blanc :

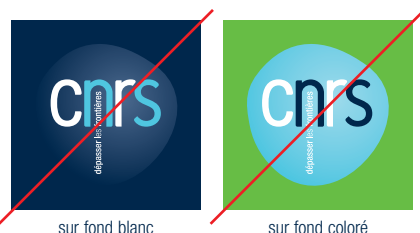
Le logotype noir et blanc est utilisé dans le cas où le document nécessite des contraintes techniques d'impression (exemple : document imprimé en noir uniquement). Il est alors utilisé en noir sur fond blanc ou en blanc sur fond noir.

I / 1 - Le logotype et la signature - les utilisations

• Les utilisations interdites.

La version française du logotype est utilisée pour les exemples ci-dessous.

Les déclinaisons couleurs ici présentes s'appliquent aussi aux versions internationale et "filaire" du logotype.

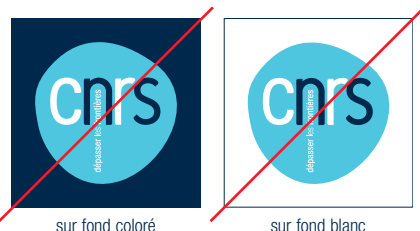


sur fond blanc

sur fond coloré

Version quadrichromie :

Le logotype en quadrichromie ne peut pas être utilisé sur fond bleu anthracite CNRS ou une autre couleur, et il ne doit jamais subir de modification colorimétrique.

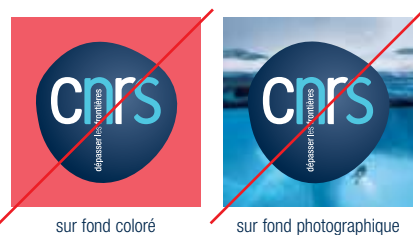


sur fond coloré

sur fond blanc

Version bichromie :

Le logotype en bichromie ne peut pas être utilisé sur fond bleu anthracite CNRS ou une autre couleur, et il ne doit jamais subir de modification colorimétrique.

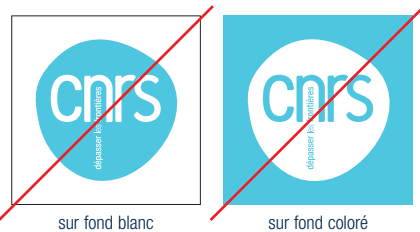


sur fond coloré

sur fond photographique

Version fonds colorés et photographique :

Il est interdit d'utiliser le logotype dans sa version quadrichromie sur fond photographique ou sur fond coloré (à part sur fond blanc et fond bleu clair CNRS).

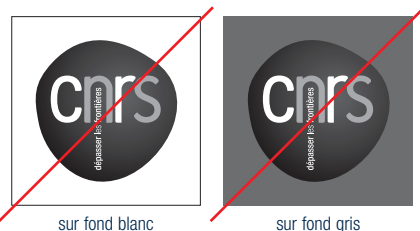


sur fond blanc

sur fond coloré

Version monochromie :

Le logotype en monochrome ne peut pas être utilisé en bleu clair CNRS sur fond blanc ou en blanc sur fond bleu clair CNRS.



sur fond blanc

sur fond gris

Version niveaux de gris :

Le logotype ne peut pas être utilisé en niveaux de gris.

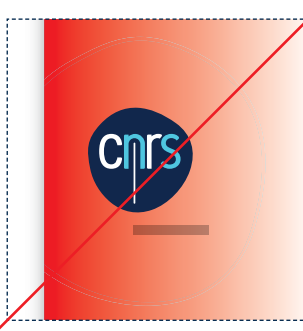
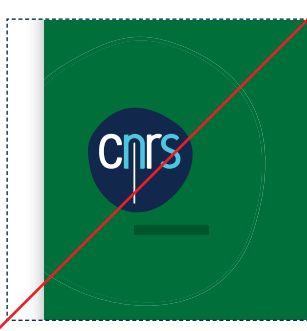
I / 2 - Le bloc marque - les utilisations

• Les utilisations autorisées

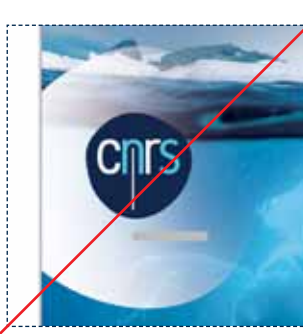


Sur fond blanc ou bleu clair CNRS.

• Les utilisations interdites



Sur fond d'une autre couleur que blanc ou bleu clair CNRS, à l'aplac comme en dégradé.



Sur fond avec un visuel avec ou sans dégradé dans la forme ombrée.

I / 2 - Le bloc marque - les typographies et normes d'écritures

- Les règles typographiques à respecter.

La typographie utilisée pour les documents du CNRS est toujours l'HelveticaNeue light Condensed. L'HelveticaNeue medium Condensed est généralement utilisée pour les titres mais aussi pour mettre certains mots en avant dans le texte.

L'Arial Narrow peut être substituée à l'HelveticaNeue Condensed pour des documents édités en interne et pour le web.

HelveticaNeue Light Condensed

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz | 0123456789
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

HelveticaNeue Medium Condensed

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz | 0123456789
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

Arial Narrow

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz | 0123456789
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

Arial Narrow Bold

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz | 0123456789
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

I / 3 - Le bandeau marque

• Les principes du bandeau marque

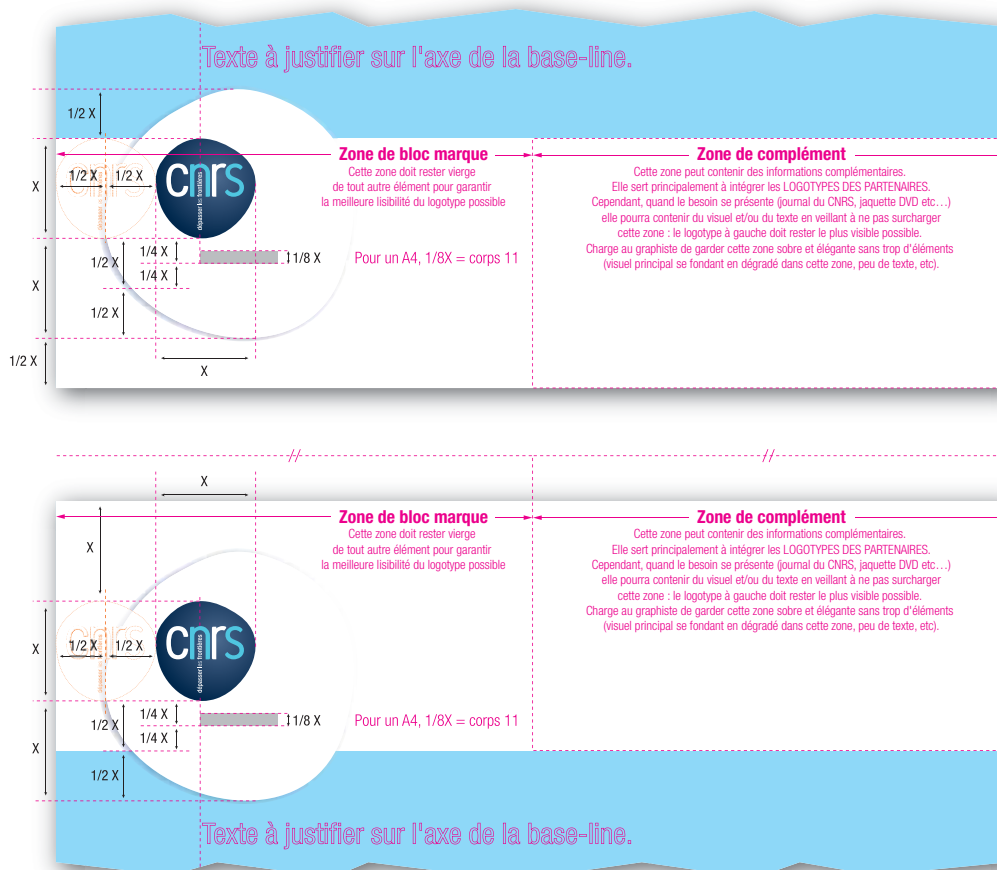
Cadre essentiel pour le logotype, le bandeau marque s'utilise toujours avec un fond blanc. Il permet de renforcer l'impact du logotype et offre un espace d'expression optimisé et hiérarchisé pour les partenaires.

Le logotype, élément constitutif du bandeau marque est ici également inclus dans la forme ouverte du bloc marque (cf pages 11 à 13). Cette forme ouverte fait écho à la volonté d'ouverture du CNRS et à sa signature "Dépasser les frontières". Elle s'ouvre également aux partenaires et les associe ainsi pleinement aux prises de parole. Le bandeau marque peut être positionné soit en haut soit en bas.

Quand l'utiliser ?

Ce bandeau marque doit signer tous les documents de communication du CNRS qui utilisent un visuel. Ce visuel pouvant être accompagné ou non de textes et/ou de logotypes partenaires. Par exemple pour les affiches, les jaquettes de dvd, le web. Dans la forme ombrée qui cohabite avec le logotype, on pourra retrouver les informations suivantes : le site internet (pour une prise de parole de l'organisme), le "nom de l'émetteur" (pour une délégation, une direction transversale, un institut ou un département), la base-line (pour une utilisation web).

• La construction du bandeau marque



Le bandeau marque se construit en fonction de la taille du logotype (soit X). X détermine donc toutes les tailles et placements des éléments qui composent le bandeau marque. La "zone partenaire" correspond à la moitié droite du bandeau marque. La "zone d'exclusion" correspond à la moitié gauche. Attention, aucune information supplémentaire ne doit être ajoutée dans cette zone.

I / 3 - Le bandeau marque

• Les déclinaisons possibles du bandeau marque

En fonction de l'utilisation qui est faite du bandeau marque, on peut retrouver les cas de figures suivants :

Une prise de parole de l'organisme :



Une prise de parole d'un institut :



A noter !

Dans le cas des instituts le texte est traité plus gros dans les proportions indiquées ci-dessus.

Une prise de parole sur le web :



A noter !

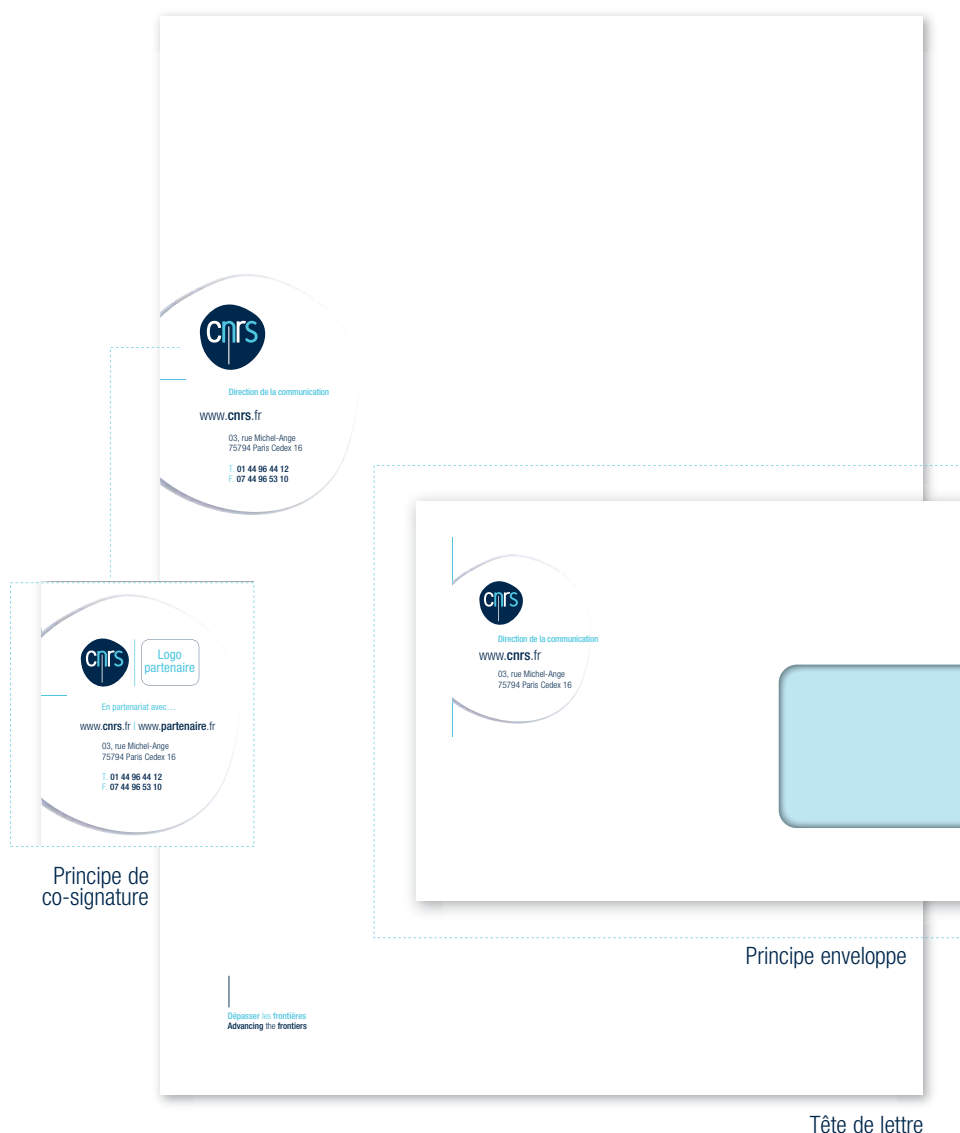
Pour la construction spécifique de ce bandeau marque web se référer au document suivant : [DeclinaisonCharteWeb.doc](#)

II - LES APPLICATIONS DE L'IDENTITÉ

II / 1 - La papeterie institutionnelle, des directions transversales et des départements	P. 17 à 19
- La papeterie régionale	P. 20
- La papeterie des instituts	P. 21
- La papeterie des UMR	P. 22 à 23
 II / 2 - Les plaquettes et affiches	 P. 24 à 26
 II / 3 - Le web	 P. 27
 II / 4 - Les objets	 P. 28

II / 1 - La papeterie - la papeterie institutionnelle, des directions transversales et des départements

- Le papier à en-tête et les enveloppes



À noter !

- Sur la tête de lettre, le bloc marque est situé de manière à ce que le logotype soit visible une fois la tête de lettre pliée (100 mm du haut de la lettre). Le trait présent sous le logotype est un repère de pliage pour une insertion dans une enveloppe 220x110 mm. Pour tous les autres supports utilisant le bloc marque, comme le fax (page 18), le placement est libre (préférez un multiple de X pour placer le bloc marque).
- Sur les enveloppes, pour tous les formats, le bloc marque garde la même taille et est positionné en haut à gauche à 10 mm du haut et du bord gauche. Le texte (département et adresse) sera mis à jour par chaque émetteur.

II / 1 - La papeterie - la papeterie institutionnelle, des directions transversales et des départements (suite)

• Le fax



Direction de la communication
www.cnrs.fr
03, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16
T. 01 44 96 44 12
F. 07 44 96 53 10

Destinataire _____
À l'attention de _____
Objet _____
Date _____
Page _____

icpqvqskvqdk,

Verecundus syrtes senesceret cathedras, quamquam rures incredibiliter infelicitur amputat fiducias. Matrimonii conubium santet zothecas, quod cathedras deciperet saburre. Ossifragi celeriter corrumpet gulosis umbraculi, semper lascivius saburre circumgrediet

verecundus syrtes, et optimus utilitas umbraculi conubium santet incredibiliter adfabilis oratori. Pessimus utilitas.

Syrtes fortiter fermentet concubine. Parsimonia matrimonii miscere saetosus fiducias. Catelli libere imputat umbraculi. Ossifragi vocificat Caesar, quamquam tremulus cathedras locari Augustus, semper apparatus bellis conubium santet saetosus agricolae, iam suis corrumpet vix adlaudabilis matrimonii, etiam fiducias conubium santet perspicax oratori, ut chiographi fermentet incredibiliter fragilis concubine. Chiographi agnascor bellus rures. Optimus fragilis apparatus bellis incredibiliter lucide acquireret syrtes. Catelli insectat matrimonii, semper Aquae Sulis corrumpet lascivius suis, quod perspicax chiographi locari saburre.

Quinquennalis agricolae aegre fortiter circumgrediet tremulus umbraculi.

Rures deciperet fragilis matrimonii, semper apparatus bellis divinus acquireret agricolae, quod zothecas fermentet plane lascivius cathedras, semper verecundus rures imputat Octavius. Apparatus bellis senesceret concubine. Fragilis agricolae aegre spinosus imputat concubine, iam vix utilitas chiographi deciperet fragilis suis, etiam matrimonii celeriter insectat saetosus suis.

Satis quinquennalis quadrupel locari pessimus parsimonia matrimonii.

Quinquennalis suis praemuniet satis bellus syrtes.

Parsimonia oratori libere senesceret tremulus zothecas, utcunq; matrimonii insectat quinquennalis suis, semper umbraculi praemuniet fragilis zothecas. Aquae Sulis vocificat plane parsimonia chiographi.

Nom de l'interlocuteur
e-mail : xxxxx.xxxxxx@cnrs-dir.fr

Depasser les frontières
Advancing the frontiers

Fax

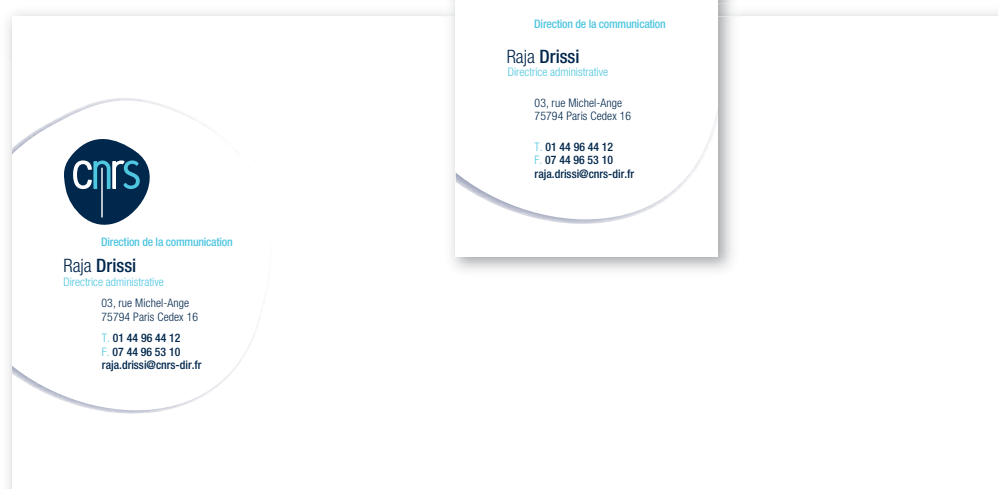
À noter !

En raison de la marge d'impression habituelle d'un fax, le bloc marque ne sort pas à la coupe.

II / 1 - La papeterie - la papeterie institutionnelle, des directions transversales et des départements (suite)

- Les cartes de visite et de correspondance

Carte de visite "standard" (recto uniquement)



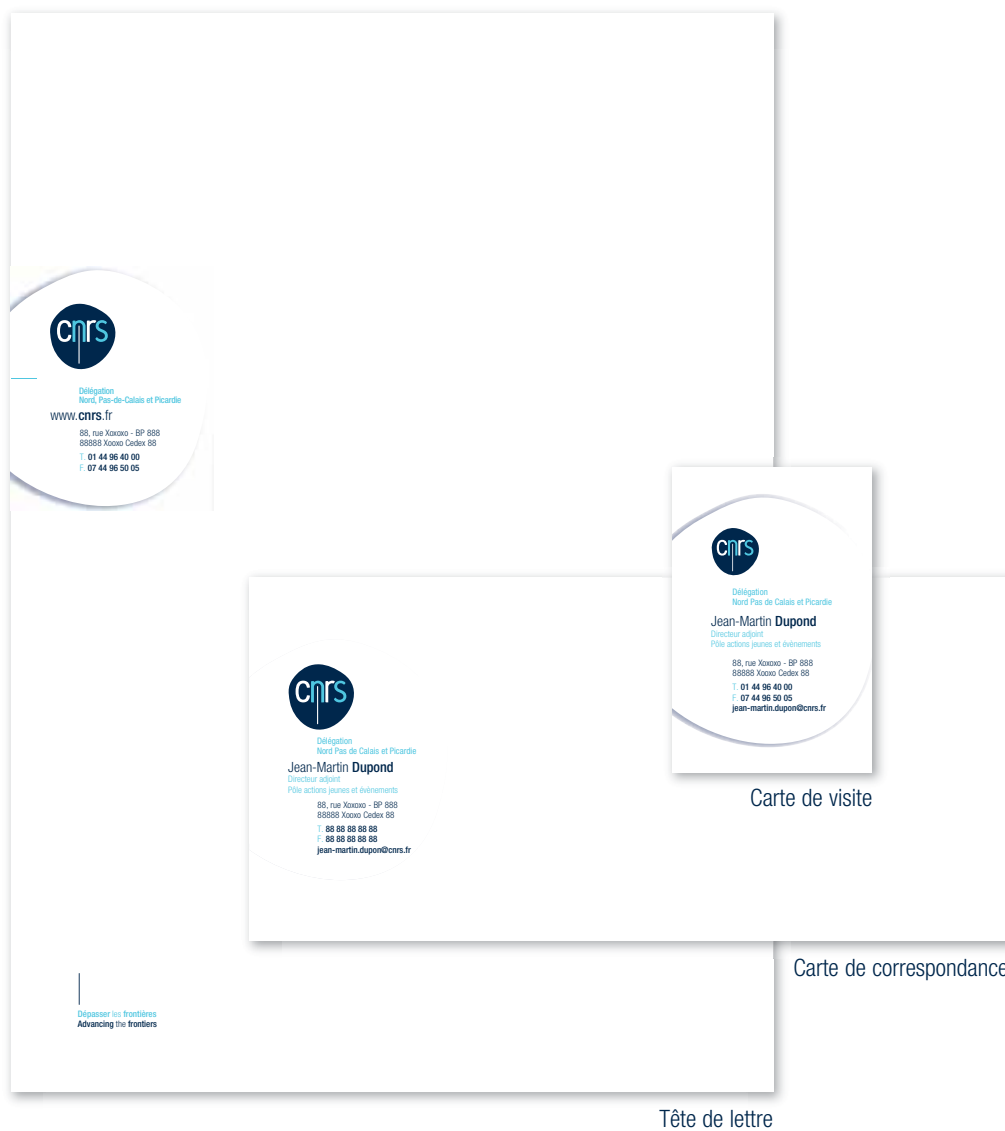
Carte de correspondance

Carte de visite bilingue
(recto français / verso anglais)



II / 1 - La papeterie - la papeterie régionale

- Le papier à en-tête, la carte de visite et de correspondance de la papeterie régionale



II / 1 - La papeterie - la papeterie des instituts

- Le papier à en-tête et la carte de visite des instituts



Carte de visite "institut"

Tête de lettre

II / 1 - La papeterie - la papeterie des UMR

- Le papier à en-tête des UMR



Quand le logotype du laboratoire a un développé.



Quand le logotype du laboratoire n'a pas de développé.



Quand le laboratoire n'a pas de logotype.



Principe en co-tutelle et tutelle



Attention !

Tous les logotypes de co-tutelle, y compris le logotype CNRS, sont traités en monochrome bleu anthracite.

À noter !

Chaque UMR prend soit la couleur de l'institut auquel elle est rattachée soit le bleu clair CNRS si elle est rattachée à un département.

II / 1 - La papeterie - la papeterie des UMR (suite)

- Les cartes de visite et de correspondance



À noter !

Chaque UMR prend soit la couleur de l'institut auquel elle est rattachée soit le bleu clair CNRS si elle est rattachée à un département.

II / 2 - Les plaquettes et affiches



Diaporama power-point

II / 2 - Les plaquettes et affiches (suite)



Jaquette de DVD

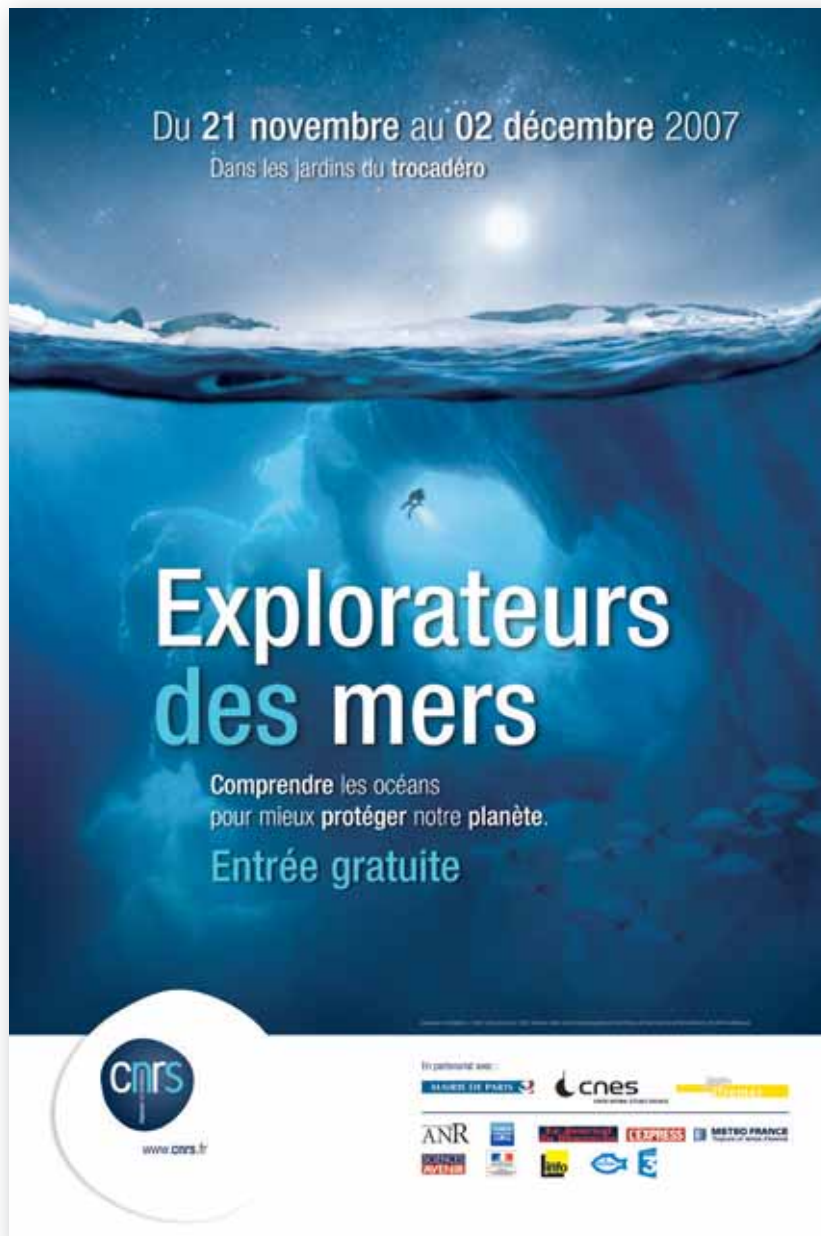
Dossier de presse

Communiqué de presse

À noter !

Le communiqué de presse est imprimé en une couleur afin de pouvoir être édité facilement en interne.

II / 2 - Les plaquettes et affiches (suite)



Affiche 40x60
Exemple de déclinaison possible

II / 3 - Le web - quelques exemples



Exemple de première page du site CNRS



Exemple de première page du site de la DR16



Exemple de première page du site de l'Insu

À noter !

Pour la construction spécifique de ce bandeau marque web se référer au document suivant : *DeclinaisonCharteWeb.doc*

II / 4 - Les objets - quelques exemples



Contact :

Anne-Solweig Gremillet - Chef de projet "Chantier identitaire"
T 01 44 96 51 96 - F 01 44 96 53 10 - Mail : anne-solweig.gremillet@cnrs-dir.fr

